REVUE HISTORIQUE DES ARMÉES

Revue historique des armées

249 | 2007
Le cheval dans l'histoire militaire

Panorama de la contribution des militaires aux courses hippiques en France

Jean d' Indy

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/rha/573
ISBN : 978-2-8218-0510-1
ISSN : 1965-0779

Éditeur
Service historique de la Défense

Édition imprimée
Date de publication : 15 décembre 2007
Pagination : 3-5
ISSN : 0035-3299

Référence électronique
Jean d' Indy, « Panorama de la contribution des militaires aux courses hippiques en France », *Revue historique des armées* [En ligne], 249 | 2007, mis en ligne le 15 juillet 2008, consulté le 14 novembre 2019. URL : http://journals.openedition.org/rha/573

Ce document a été généré automatiquement le 14 novembre 2019.

© Revue historique des armées

Panorama de la contribution des militaires aux courses hippiques en France

Jean d' Indy

1 Un loisir, un jeu, le respect d'une tradition ancestrale... lorsqu'en 1833 un groupe d'aristocrates et de passionnés des chevaux se regroupent pour organiser des courses en France – comme sur le Champ-de-Mars au cœur de Paris puis sur l'hippodrome des princes de Condé à Chantilly – personne n'imagine à quel point ces courses joueront un grand rôle dans le développement de l'élevage mais aussi de l'ensemble de ce qu'on nomme aujourd'hui la « filière cheval ».

2 Le nom que choisissent les initiateurs des courses françaises est quand même révélateur de cette indéniable volonté d'asseoir le développement de l'élevage français sur les courses. La « Société d'encouragement pour l'élevage des races de chevaux en France » est née. Aujourd'hui, cette appellation vient encore en sous-titre de la société « France Galop »organisatrice des courses de plat et d'obstacles en France. La volonté est clairement affichée : il s'agit de sélectionner les meilleurs éléments pour servir de base à un élevage de qualité, de verser, à travers les courses, des allocations qui récompensent les vainqueurs qui pourront réinvestir ces sommes dans l'achat de poulinières et choisir des saillies amélioratrices. C'est autour du pur-sang que se développent les courses de plat et d'obstacles. Mais l'amélioration de la génétique va rejaillir sur l'ensemble des races de chevaux et faire de la France un pays majeur d'élevage.

3 Qui dit courses, dit paris, qui permettent de financer les allocations. La véritable révolution économique vient en 1954 grâce à André Carrus qui invente alors le tiercé, point de départ d'une évolution fulgurante du chiffre d'affaires, de la popularité et des jeux hippiques. Les allocations versées aux propriétaires et éleveurs de chevaux de courses n'ont alors plus rien d'anecdotiques. Les courses et les élevages qui en vivent prennent une dimension économique (plus de 200 millions d'euros d'allocations versés au galop en 2006), sociale (100 000 emplois directs ou indirects), ludique (250 hippodromes sur le sol français). La relative bonne santé des courses et la vitalité de l'élevage français

reposent sur un modèle économique sécurisé, fondé sur le monopole du PMU, monopole pourtant aujourd'hui remis en cause par certaines instances européennes.

4 L'amélioration des races de chevaux en France dépasse largement le cadre du pur- sang. Les courses d'AQPS (Autre que pur-sang), d'arabes, d'anglo-arabes se multiplient et les éleveurs s'organisent en France et au niveau européen. En dehors du cadre des courses, un prélèvement institué sur les jeux permet de financer l'ensemble de la « filière cheval », notamment à travers des aides aux sports équestres (concours hippiques, concours complets...). Dans le sport automobile, il est couramment admis que la Formule 1 et, l'argent qui y est brassé, sert à financer le sport automobile dans son ensemble. De ce point de vue, les courses sont bien la « F 1 » du sport hippique.

5 La France est le pays du monde qui compte le plus grand nombre d'hippodromes. Plus de 250 sites qui s'articulent autour de trois spécialités : le plat, l'obstacle et le trot. C'est dire si l'activité hippique est profondément ancrée dans la vie, notamment rurale de notre pays. Dans les grandes régions d'élevage, Normandie, Ouest et Sud-ouest, beaucoup d'agriculteurs sont aussi des éleveurs. Rien que pour l'élevage des purs-sangs, plus de 5 000 naissances sont enregistrées chaque année. Grâce au système des courses et à sa grande décentralisation, point n'est besoin d'être milliardaire pour élever un cheval de course. Ainsi sur 4 200 élevages, presque 3 000 se limitent à une seule poulinière et seuls 210 en entretiennent plus de 5.

6 La puissance publique joue un rôle éminent dans ce système. À la fois autorité de tutelle de l'institution des courses mais aussi partenaire des éleveurs notamment à travers les Haras nationaux, l'État participe à l'équilibre du système économique, encourage le maintien de bassins d'élevage, facilite l'accès à des saillies soigneusement sélectionnées et modère les effets négatifs de la spéculation financière internationale. Il y a là une véritable mission de service public qui vise à préserver, à développer et à maintenir en France les souches qui font la réputation de l'élevage français. Le ministère du Budget intéressé au premier chef, notamment par les 1,3 milliard d'euros que les courses rapportent en impôts et taxe, le ministère de l'Agriculture impliqué dans la dimension élevage et le ministère de l'Intérieur qui surveille l'activité du jeu sont des interlocuteurs importants.

7 Le ministère de la Défense a historiquement joué un rôle éminent. Par tradition, officiers et sous-officiers se sont mesurés sur les hippodromes dans des épreuves réservées (militaires) ou ouvertes à d'autres amateurs (*Gentlemen Riders* ou courses mixtes). Il s'agissait aussi pour l'armée de sélectionner des chevaux, de remporter des allocations et de financer ainsi une amélioration de la remonte pour des chevaux destinés soit à d'autres compétitions, soit à des missions plus « militaires », notamment à l'occasion de défilés. Les courses étaient un élément important de l'activité du CSEM (Centre sportif d'équitation militaire) de Fontainebleau, de l'ENE (École nationale d'équitation – Cadre noir) ainsi que de cavaliers (arme blindée cavalerie) également basés à Saumur. De nombreux gardes républicains et des officiers des Haras nationaux, dont certains sont aujourd'hui des chevilles ouvrières des sociétés organisatrices de courses, ont également été très présents en compétition. Si aujourd'hui les uniformes n'apparaissent plus en selle sur les pistes des hippodromes, nul doute que les noms des colonels d'Indy (notamment sous la célèbre casaque Couturier) Marlin, Durieux (à l'époque capitaine), Labouche ou La Porte du Theil, ancien « grand dieu » du Cadre noir, font partie de l'histoire et de la tradition des courses. Une tradition qui ne devrait pas déplaire au ministre de la Défense, monsieur Hervé Morin, féru de courses, de chevaux et d'élevage.

INDEX

Mots-clés : cheval

AUTEUR

JEAN D' INDY

Administrateur de l'association « France Galop »